

Le CIO Marseille Belle de Mai est ouvert

du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h (16h le vendredi).

Le CIO est ouvert pendant les **vacances scolaires**.

25 rue Lautard / 200 Bd National, 13003 Marseille

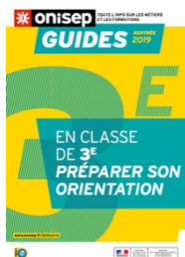
04.91.50.19.54 ou 06.70.07.12.95

www.cio-marseille-littoral-nord.ac-aix-marseille.fr

Vous pouvez rencontrer un **psychologue Education Nationale (éducation, développement, conseil en orientation scolaire et professionnelle)** au CIO ou dans votre établissement.

Egalement pour vous informer : www.onisep.fr

Consultez la
brochure
ONISEP



APRES LA TROISIEME

La procédure d'orientation se compose en **2 temps** :

↳ **Phase provisoire** (2^{ème} trimestre)

1. La famille fait un ou plusieurs vœux provisoires (les classer) :

2^{nde} GT

2^{nde} PRO

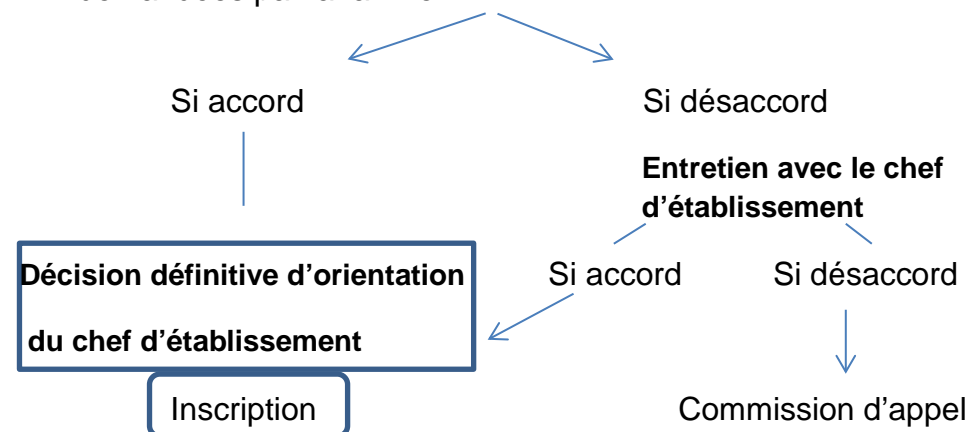
1^{ère} CAP

2. Le conseil de classe donne un avis provisoire sur les voies d'orientation demandées par la famille.

↳ **Phase définitive** (3^{ème} trimestre)

1. La famille fait un ou plusieurs choix définitifs (les classer) :

2. Proposition(s) du conseil de classe sur les voies d'orientation demandées par la famille.



VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE :

LA 2^{NDE} GT

10 enseignements obligatoires communs à tous les élèves

Français	4h	Histoire géographie	3h
2 Langues vivantes	5h30	SES	1h30
Mathématiques	4h	Physique Chimie	3h
SVT	1h30	EPS	2h
EMC	18h annuelles	Sciences numériques et technologie	1h30

Accompagnement personnalisé

En fonction de leur capacité de travail et de leurs centres d'intérêt, les élèves peuvent choisir, s'ils le souhaitent, 1 ou 2 enseignements optionnels parmi ceux proposés dans leur lycée :

2 enseignements optionnels

1 enseignement général et/ou 1 enseignement technologique

Latin	3h
Grec	3h
LV3	3h
Arts	3h
EPS	3h
Arts du cirque	6h
Ecologie...	3h

Management et gestion	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création innovation techno	1h30
Création et culture design	6h

LA VOIE PROFESSIONNELLE :

1ERE ANNEE DE CAP ET 2^{NDE} PROFESSIONNELLE

1^{ère} année de CAP

Enseignements généraux : 246h en 1^{ère} année

Enseignements professionnels : 551h

Formation en milieu professionnel : 6 à 7 semaines

Diplôme du CAP en 2 ans

Choix d'une spécialité parmi 200 sur toute la France

2^{nde} professionnelle

Enseignements généraux : 345h

Enseignements professionnels : 450h

Formation en milieu professionnel : 4 à 6 semaines

Diplôme du BAC PRO en 3 ans.

Choix d'une spécialité ou bien d'une famille de métiers.

3 familles de métiers seront créées à la rentrée :

- *Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics* (conduisant à 6 spécialités de 1^{ère} pro)
- *Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique* (conduisant à 3 spécialités de 1^{ère} pro)
- *Métiers de la relation client* (conduisant à 3 spécialités de 1^{ère} pro)